

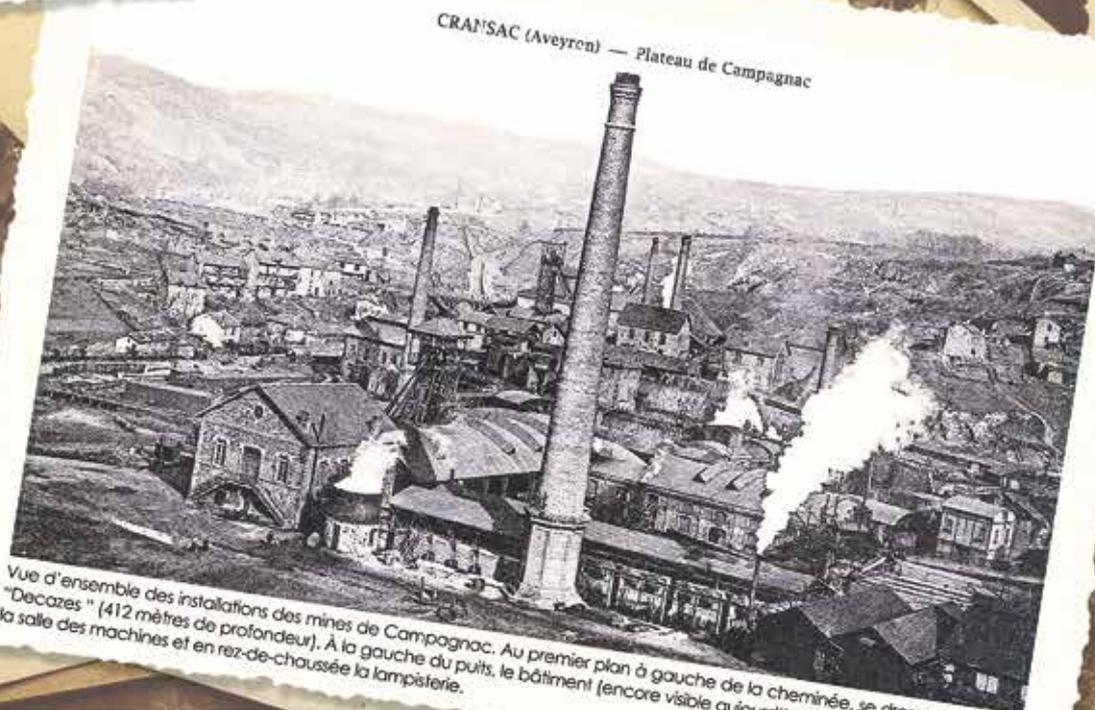
Cransac les Thermes



BULLETIN MUNICIPAL N°03 - FÉVRIER 2023



L'union vélocipédique de Cransac, fondée en 1905, organisait des courses de renom qui attiraient de nombreux spectateurs sur ce vélodrome implanté sur un dépôt de scories (décharge minière).



Vue d'ensemble des installations des mines de Campagnac. Au premier plan à gauche de la cheminée, se dresse le puits n°6 "Decazes" (412 mètres de profondeur). À la gauche du puits, le bâtiment (encore visible aujourd'hui) abritait au premier étage la salle des machines et en rez-de-chaussée la lampisterie.

Cransac-les-Thermes
une ville pleine nature





CONSTRUCTION

- MAÇONNERIE
- RÉNOVATION • ISOLATION
- PEINTURE • SOL
- PLACOPLATRE
- RAVALEMENT DE FAÇADE-CRÉPIS

06 12 58 57 15

37 rue Gambetta • 12300 DECAZEVILLE



La Rivière Distribution va à la découverte de l'innovation cosmétique d'ici et d'ailleurs pour mieux servir ses clients.



SARL LA RIVIERE - ZA la Cayronie - 12110 CRANSAC
Tél. 05 65 63 05 18 - infos@larivieredistribution.com
www.beaute-select.com

Sommaire

CRANSAC-LES-THERMES / N°3

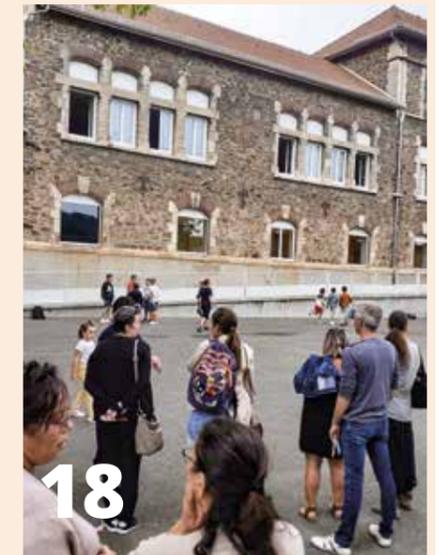
5	LE MOT DU MAIRE	11	TRAVAUX	19	COMMERCES
6	LA MUNICIPALITÉ EN ACTION	13	SÉCURITÉ	20	ACTION SOCIALE
7	DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ	14	CADRE DE VIE	20	COMMUNICATION
10	FINANCES 2021	16	URBANISME	21	ANIMATIONS
		17	CULTURE	22	CRANSAC VILLE DE DEMAIN
		18	ÉCOLES		



11



17



18

MOLENAT
La confiance en continu
Fenêtres **LORENOVE**
www.lorenove.fr

ZI du Plégat - 12110 Aubin
Tél. 05-65-43-60-57 Port. 06-25-80-30-80
@: agence.molenat@lorenove.fr

Gilles LAURIAC
Revêtement sol et mur

Gilles LAURIAC
06 07 60 62 70
lauriac.gilles@gmail.com
Croix de la Romiguière - 12300 DECAZEVILLE

1979-2023
44 ans de mémoire vivante



AUBIN
MUSÉE DE LA MINE
LUCIEN MAZARS

Ouvert d'Avril à Octobre
Toute l'année pour les Groupes
sur Rendez-Vous

05 65 43 58 00
06 51 55 68 20



Nicolas COTTEREAU

Peinture intérieur/extérieur
Revêtement de sols - Tapisserie
Décoration intérieure

06 18 98 59 19
nicolascottereau@sfr.fr

La Pendarie
12110 AUBIN

Simplicité • Efficacité

Réparation • Entretien

- ▶ Smartphone
- ▶ Tablette
- ▶ Ordinateur

CT12
informatique

Vente sur commande
Vente sur place
Petit matériel

2, place de l'Eglise • 12220 MONTBAZENS
05 65 64 26 03 ct12montbazens@orange.fr
<https://sites.google.com/view/ct12-informatique/accueil>



ARBO PARC

CONSEIL ET GESTION DE L'ARBRE
TOUT ÉLAGAGE
ABATTAGE DÉLICAT
DÉBROUSSAILLAGE
BROYAGE
ROGNAGE
AMÉNAGEMENT PAYSAGER

05 65 71 49 75
www.arboparc.com

Zone artisanale du Vallon 12330 Saint-Christophe-Vallon

Bar le Glacier

06 70 58 63 49

repas que
sur réservation

Chez Coco

8, rue du 1^{er} Mai
12110 CRANSAC



Emplacement participatif
réservé par
le bon de commande N° 30764



CHRISTINE COIFFURE
Salon Femme et Homme

05 65 43 46 14

 eduardaversavel  christine_coiffure12

135 Av Leo Lagrange 12300 DECAZEVILLE

Les Solutions de la Communication

Bulletins, Agendas, Guides pratiques & Touristiques,
Plans, Publicité, Création graphique, Impression...

 aix@cgeo.fr • www.cgeo.fr • Tél. 04 42 97 50 30



édito

LE MOT DU MAIRE



Chères Cransacoises,
chers Cransacois,

Vous allez à travers les différentes informations communiquées par mes collègues tout au long de ce nouveau bulletin, découvrir l'ensemble du travail et des projets menés par l'équipe municipale.

Certains travaux sont visibles, par exemple la déconstruction d'un bâtiment. Par contre, d'autres le sont moins ou pas du tout parce qu'ils demandent, avant la phase opérationnelle, plusieurs semaines voire de nombreux mois de réflexion et de maturation. Le temps administratif et préparatoire peut être en effet lié :

- à un projet plus vaste qui mobilise de nombreux acteurs, c'est le cas de l'aménagement du Centre-Bourg avec le projet immobilier de l'ancienne Ecole St Michel, la réfection de la place centrale et bien d'autres...
- à des réponses à des AAP (Appels à Projets) qui sont proposés par l'Etat ou la Région pour financer telles ou telles opérations qui s'inscrivent dans les directives du moment, par exemple, tout projet favorisant la transition énergétique et participant à la désimperméabilisation des sols...
- à des procédures et contraintes spécifiques réglementaires liées au PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers), au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Ces démarches peuvent parfois demander des études techniques particulières ;
- au lancement de marchés publics qui nécessitent mise en concurrence et publicité avec des délais souvent longs et incompressibles ;
- à des demandes de subventions auprès des financeurs institutionnels que sont l'Etat, la Région, le Département et dans certains cas l'Europe.

Tout ce travail en amont est chronophage mais indispensable pour présenter des dossiers structurés et cohérents.

Ce sont toutes ces réflexions et tous ces projets qui mobilisent l'équipe municipale avec la pluralité de ses avis, de ses propositions, de ses suggestions et quelquefois de ses confrontations toujours dans un esprit constructif et dans l'intérêt général de la Commune.

Enfin, on ne peut pas ignorer ou laisser de côté, les difficultés auxquelles la Commune mais aussi tout un chacun sont ou seront confrontés. Je veux évoquer ainsi la situation climatique récurrente qui va nécessiter

une gestion de l'eau encore plus contraignante mais aussi un entretien plus rigoureux des espaces verts, des bois, des haies...; je veux faire état aussi des coûts énergétiques de plus en plus prégnants qui vont :

- nous orienter notamment vers la poursuite d'installation de panneaux photovoltaïques
- nous obliger à éteindre l'éclairage public une grande partie de la nuit.

Je laisse le soin à mon collègue, Adjoint aux travaux, de développer ces aspects qui relèvent de son savoir-faire et de ses compétences.

En résumé, nous devons nous préparer à des changements, des évolutions qui vont impacter nos habitudes, nos façons de vivre et de consommer.

Malgré des perspectives quelque peu délicates et anxiogènes, il est fondamental de conserver enthousiasme et énergie, le défaitisme et le découragement ne font pas partie de nos valeurs.

Cependant, tout cet élan ne peut pas être maintenu sans le soutien des Cransacoises et des Cransacois, c'est-à-dire de votre soutien à toutes et à tous.

Nous comptons aussi sur la participation du personnel communal qui œuvre au quotidien pour le bien-être des administrés, des curistes et des visiteurs sous la houlette de notre nouvelle Directrice Générale des Services, Giovanna LAGARRIGUE. C'est au final un travail général d'équipe qui permet de mener à bien les projets mais aussi de régler les rouages de tous les jours.

Dans ce tableau d'ensemble, il ne faut pas oublier le concours essentiel de la Communauté de Communes et la collaboration avec les Communes qui la composent.

C'est sur cette note optimiste que je vous laisse prendre connaissance de ce bulletin, en remerciant toute mon équipe fortement impliquée et en adressant un clin d'œil de bienveillance à tous nos annonceurs.

Bonne lecture.

Michel RAFFI,
Maire de Cransac-les-Thermes



Les Elus dans l'action : nouer des liens avec tous les partenaires...

Comme ils l'ont initié depuis leur élection en mars 2020, les élus Cransacois ont poursuivi en 2022 la prise de contact avec les partenaires essentiels pour soutenir l'action municipale. Ces rencontres instructives permettent de mieux connaître les différents rouages bien souvent très complexes de nos Administrations. La convivialité n'en est pas pour autant oubliée !

Le nouveau Sous-Préfet de la circonscription de Villefranche de Rouergue, **M. Guillaume Raymond**, s'est vu présenter les projets de la ville, avant que lui soit proposée une visite guidée de la cité thermale. **M. Jérôme Larochette**, directeur d'Aveyron Habitat est venu informer les élus sur ses intentions relatives au logement social, en particulier sur le site des HLM du stade. L'immeuble « Les Pins » devrait être déconstruit début 2023. La possibilité de construire un ensemble pavillonnaire est à l'étude : il pourrait concerner 13 villas. Une nouvelle rencontre est programmée pour affiner la faisabilité de ce beau projet. **M. André At**, vice-président du Conseil départemental en charge des routes et **M. Antony Rouxel**, directeur des routes, accompagnés de **M. Carrière** technicien, sont venus présenter l'avant-projet du déplacement de la RD 11 en traverse. Cet axe qui traverse la ville depuis la rue J Guesde jusqu'à l'avenue V Hugo empruntera bientôt un tracé beaucoup plus gratifiant pour la ville par l'avenue du 19 mars et l'avenue J Moulin. Les sens de circulation, les voies de déplacement douce, la prise en compte de la sécurité routière seront examinés de près. **M. Bruno Selas**, référent local de l'Agence de l'Eau a été invité en mairie pour évoquer les sujets relatifs à la désimperméabilisation des sols. Cette thématique va concerner notamment la réhabilitation du centre-ville avec la suppression prévue des surfaces goudronnées. Des financements conséquents sont octroyés par l'agence. **M. Léo-Paul**

Fournier du SIEDA (Syndicat d'Energie de l'Aveyron) est venu présenter le projet d'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques, qui sera opérationnelle prochainement. **Mme Selenas** référente du Trésor Public pour la ville, partenaire essentiel dans la gestion des finances de la commune, est venue exposer au bureau municipal différentes données relatives au suivi budgétaire. Nous avons invité **M. Jean-Marie Cousin**, directeur des opérations à la Chaîne Thermale du Soleil, afin d'évoquer avec lui le développement du Thermalisme et du Thermo Ludisme à Cransac. Un échange très riche qui ne demande qu'à se prolonger par l'avènement de nouvelles activités au niveau de l'établissement thermal. Soucieux de la couverture médicale du territoire, les élus ont rendu visite au Conseil de l'Ordre des Médecins pour y rencontrer le président, le **Dr Alain Vieillescazes** ; un échange qui a permis aux élus d'approcher de plus près les difficultés de recrutement médical en milieu rural mais aussi en ville. Nous avons obtenu le soutien du Président dans les difficiles



démarches entreprises par la municipalité. Récemment, la nouvelle responsable du Collège, **Mme Legrand** a été reçue en mairie pour évoquer la vie du collège et son avenir. D'une façon plus récurrente, les élus sont en contact avec **les référents de Decazeville Communauté, du département et du PETR.**

L'ensemble de ces contacts est indispensable ; sans eux il est pratiquement impossible de monter un dossier et a fortiori de le faire aboutir. Ils seront poursuivis demain autant de fois que nécessaire.

Bernard Canac
3^{ème} adjoint

Présence médicale : des efforts enfin récompensés

Aux quatre coins de notre pays la pénurie de médecins se fait sentir, à la campagne mais aussi en ville, douloureuse pour les populations en manque de soins, avec parfois des conséquences dramatiques. Depuis les élections de mars 2020 l'équipe municipale s'est mobilisée sur ce dossier, ne plaignant ni son temps, ni son énergie pour trouver la perle rare... suite aux départs des 3 médecins de la ville. Nul besoin de compter sur qui que ce soit, la situation est tellement tendue que chacun joue sa propre carte ! La Vallée du Lot est en carence et d'autres villes proches de notre territoire vont affronter d'énormes difficultés sous peu.

Alors que faire ? Il y a eu bien sûr au printemps dernier de multiples déclarations au moment des différentes élections mais au total, 6 mois plus tard la situation s'est empirée, et le bout du tunnel n'est pas en vue, malgré quelques mesures sporadiques annoncées récemment par l'Etat.

Cransac a besoin de médecins, pour soigner sa population mais aussi

pour assurer la prise en charge des curistes sécurité sociale, à moins de mettre en péril notre poumon économique que sont les Thermes. Alors il a fallu que Decazeville Communauté débourse une belle somme pour s'assurer les services d'un recruteur médical qui, en mars, nous a annoncé la belle nouvelle : l'arrivée du Dr Félicia Mihaela Dinca, installée en France depuis 10 ans et qui souhaitait changer de lieu d'exercice. Elle s'est installée là où exerçait le Dr J. Thomas et en quelques jours a rempli son agenda de rendez-vous. Ses compétences et son amabilité ont rapidement été reconnues par sa patientèle. Les élus rencontrent régulièrement le Dr Dinca pour s'assurer de sa bonne intégration. Elle est désormais Cransacoise ayant acquis un domicile sur la commune. Mais la reprise de l'activité thermique suite à la crise sanitaire nécessite la venue d'un deuxième voire d'un troisième médecin. Les élus cransacois ont permis à la Chaîne Thermale du Soleil d'assurer la fin de saison 2022 en orientant deux médecins vers les cabinets des thermes... mais ceux-ci ne

sont que de passage ! Un deuxième contrat a été conclu avec le recruteur, celui-ci financé par la commune, afin de faire venir un nouveau praticien à Cransac.

Il est à souligner l'investissement non négligeable d'un cransacois, dans l'aménagement de locaux rue J. Jaurès, afin d'offrir à celui ou à celle qui va arriver des conditions de travail optimales dans un lieu moderne et accueillant.

Les évolutions récentes des règles d'accompagnement à l'installation n'ont pas forcément joué en faveur de Cransac. Quoi qu'il en soit les élus ne relâchent pas la pression, poursuivent leurs rencontres et explorent toutes les pistes qui se présentent à eux, même si elles ne sont pas nombreuses. Gageons que d'ici quelques semaines la bonne nouvelle arrivera enfin... mais ce ne sera pas pour autant la fin de ce feuilleton ennuyeux.

Bernac Canac
Adjoint en charge
des questions de santé

Communauté des Communes



Decazeville Communauté : exercer ses compétences sur un territoire particulier

Travaux assainissement cité de Jurgail

L'entreprise Rouquette a terminé la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement ainsi que la réhabilitation du Château d'Eau, une belle bâtisse que désormais l'on voit de loin !

Les propriétaires sont désormais raccordés aux réseaux. L'ensemble de ces travaux s'est déroulé sous maîtrise d'œuvre de Decazeville Communauté.

Liaisons douces ou voies douces

La Communauté de Communes a pris à cœur ce dossier d'actualité. Il s'agit de créer des itinéraires pour les déplacements doux tels que la marche ou le vélo et pour lesquels

l'accès est interdit aux véhicules à moteur.

Ainsi, un schéma « modes doux » a été initié. L'objectif est de créer un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés pour les déplacements quotidiens et de loisirs, par exemple relier le Bassin à la vélo route de la vallée du Lot. Il s'agit aussi de promouvoir la pratique du vélo et l'intermodalité avec les autres moyens de transports collectifs (bus, trains).

La Communauté a engagé la démarche : définir la politique cyclable du territoire, recenser les projets des communes et les connecter entre eux de façon à assurer une cohérence et une continuité des itinéraires, réaliser une étude d'avant-projet/projet des aménagements cyclables du ter-



ritoire, accompagner les communes dans la partie technique et financière des projets, favoriser l'implantation de stationnement vélos uniformément sur le territoire, établir un plan de communication et sensibiliser la population.

Il sera également question de permettre aux salariés de tester le vélo sur les déplacements domicile-travail. Il sera proposé un système de location de vélos.

Decazeville Communauté fait partie des lauréats à l'appel à projet AVELO2 initié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui permettra d'obtenir des financements substantiels sur les différents projets. Cransac est particulièrement intéressé par cette démarche.

PLUI H

Une révision du PLUIH a été organi-

sée, au niveau de chaque commune par le service référent de Decazeville Communauté. Des aménagements « à la marge » ont été proposés. Le retour des services de l'Etat n'est pas encore paru, mais les élus ne se font guère d'illusions sur leur aboutissement.

Chantal Mazenq
Conseillère Communautaire



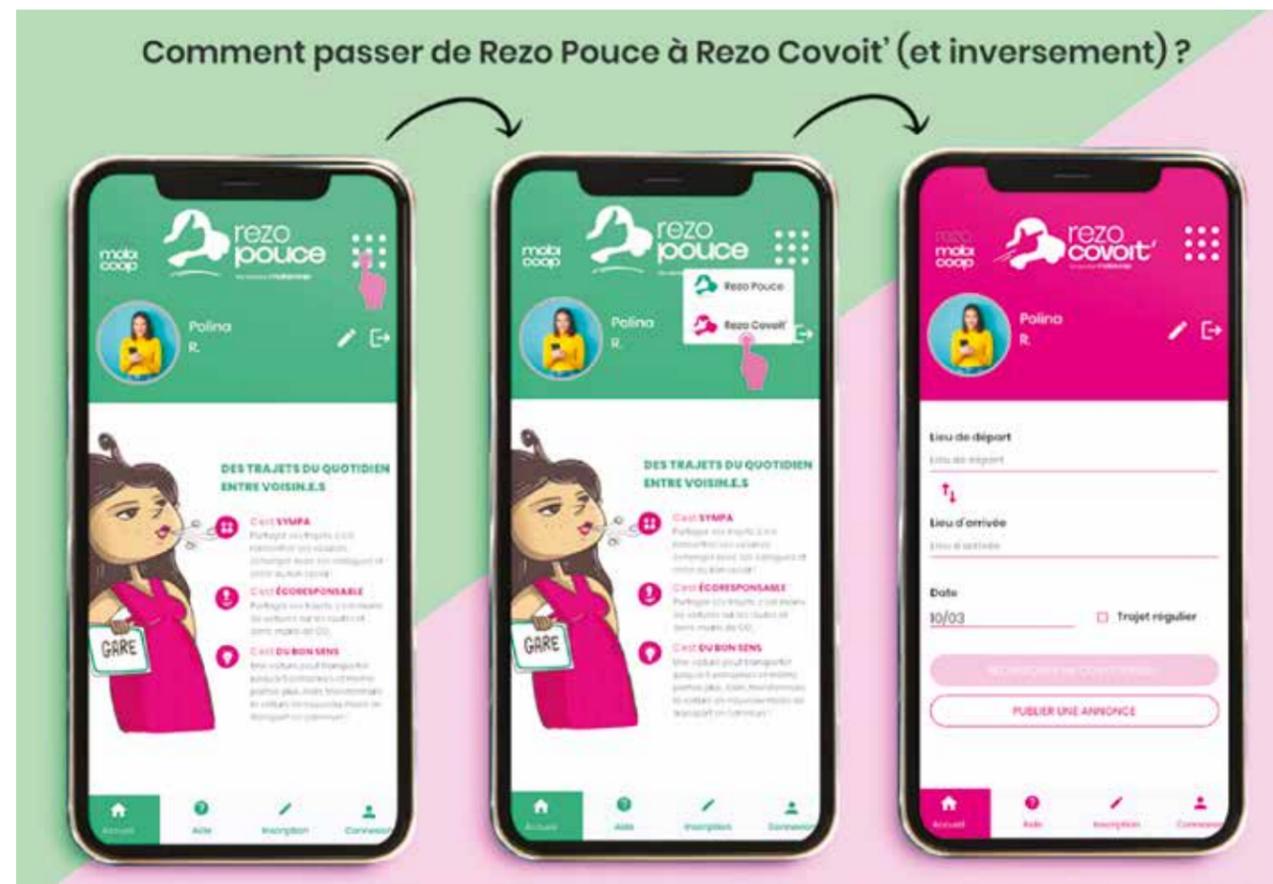
Parc interco : un grand projet à venir

Les surfaces libérées par les houillères suite à l'arrêt de l'exploitation charbonnière sont un lien entre les 5 communes urbaines du bassin. Ces plus de 600 ha de forêts, pistes, et pâtures qui sont propriété de Decazeville Communauté. Cette dernière, soucieuse de voir ces grands espaces valorisés, a demandé

à un organisme, l'Adefpat, de mettre à l'étude un projet de vitalisation. Un groupe de travail a été créé avec des élus (Michel Raffi et Bernard Canac pour Cransac), des associations sportives ou culturelles et les services de Decazeville Communauté. Plusieurs réunions ont donné lieu à de riches échanges. Il appartiendra au Conseil Communautaire de choisir parmi les multiples idées proposées. Les élus Cransacois ont

insisté sur la nécessité de pérenniser les équipements créés ou à créer (par exemple les circuits de randonnée pédestre), de trouver un équilibre entre les différentes communes concernées et d'imaginer des réalisations innovantes susceptibles d'attirer un nouveau public sur le territoire.

Bernard Canac
Membre de la commission
« Parc Interco »



Votre application Rezo Pouce évolue et devient Rezo Mobicoop

Decazeville Communauté s'engage pour une mobilité durable et solidaire en mettant à disposition sur ses 12 communes le système d'auto stop organisé Rezo Pouce depuis 2019. Ce système vient de fusionner avec la plateforme de covoiturage Mobicoop pour donner vie à une nouvelle application mobile Rezo Mobicoop qui vous permettra de partager tous vos trajets du quotidien !

Avec Rezo Mobicoop, vous pouvez organiser vos covoiturages avec le « Rezo Covoit » ou vous déplacer en autostop avec « Rezo Pouce ».

Et concrètement, ça marche comment ?

Les passagers et les conducteurs s'inscrivent gratuitement sur l'application Rezo Mobicoop, fr, ou dans leur Mairie, ou à la Communauté de communes. Ils fournissent une copie de leur carte d'identité et reçoivent une carte de membre et un autocollant à coller sur le parebrise. Les utilisateurs de l'application, visualisent les arrêts sur la carte.

- En mode Stop, les passagers se rendent à l'un des 60 arrêts sur le Pouce présents sur le territoire, sortent leur « pancarte de destination logotypée Rezo Pouce » et tendent le pouce. En moyenne, une voiture s'arrête en moins de 6 minutes !

- En mode Covoiturage, pour se déplacer de façon plus organisée, les utilisateurs peuvent aller dans leur espace Rezo Covoit pour s'organiser en covoiturage. Les passagers et les conducteurs publient des annonces de covoiturage ou font une recherche pour voir les trajets existants, puis sont mis en relation. Vous pouvez aussi organiser un trajet avec un départ immédiat en utilisant la fonctionnalité

« Partir maintenant ».

REZO MOBICOOP est un réseau solidaire, organisée sur l'entraide pour le covoiturage courte distance, il n'a pas le même fonctionnement que d'autres plateformes de covoiturage :

- il ne prend aucune commission sur les trajets
- il est basé sur la solidarité (pas d'échange d'argent obligatoire entre conducteur et passagers (suggéré 0,06 €/km).
- Il se concentre sur les petits trajets du quotidien.

L'autostop et le covoiturage permettent d'améliorer les possibilités de mobilité en milieu rural, de diminuer l'autosolisme, de tisser du lien social entre les habitants et de réaliser des économies. N'attendez plus pour partager vos trajets avec Rezo Mobicoop !

Communiqué de Decazeville Communauté

N.B. : Le territoire de la Communauté de communes de Conques-Marcillac est également couvert par le dispositif Rezo Mobicoop avec 58 arrêts Rezo Pouce répartis sur les 12 communes.

Et en France : plus de 2200 communes ont adopté REZO POUCE.



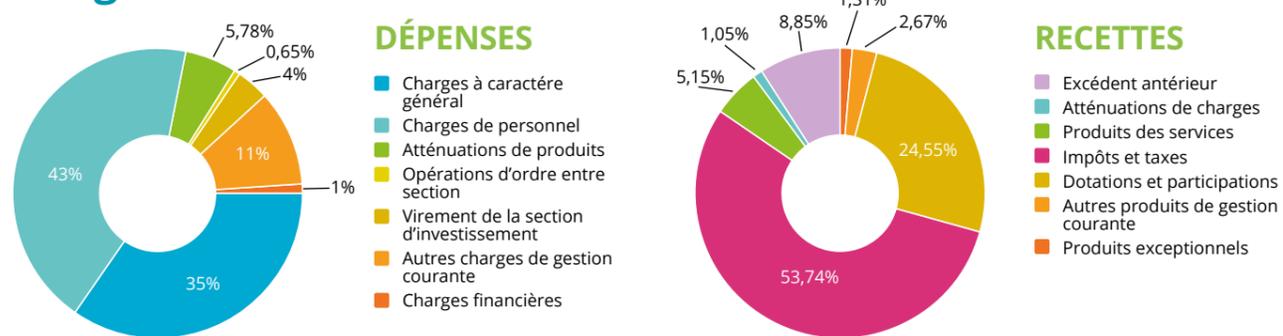
Flash Finance 2022

Chaque année fin mars, la commune clôture ses comptes pour l'année précédente. Le Compte Administratif 2021 a été approuvé par le conseil municipal du 4 avril 2022. Présentant un excédent de fonctionnement de 611 716 €, la ventilation a été la suivante sur le Budget Prévisionnel 2022 :

- 168 635 € reporté sur le fonctionnement
- 443 081 € pour l'investissement.

Le Budget prévisionnel 2022 a été approuvé et se décompose ainsi :

Budget de FONCTIONNEMENT

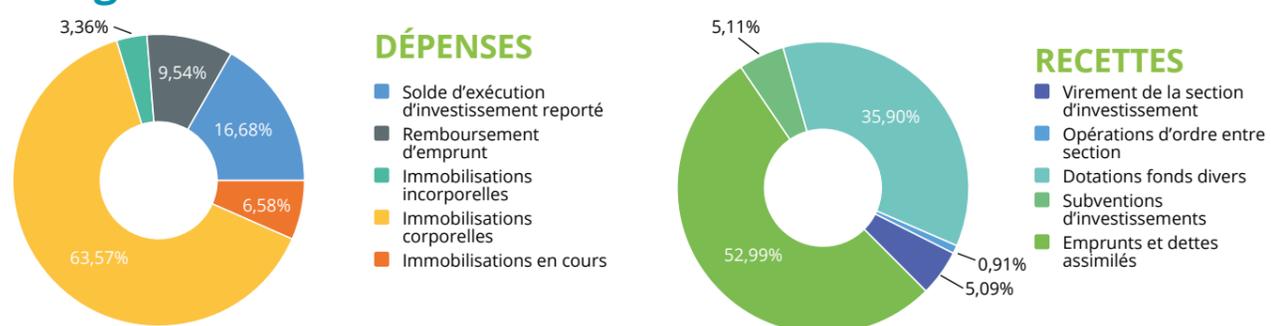


Total Fonctionnement 2022 : 1 906 330 €

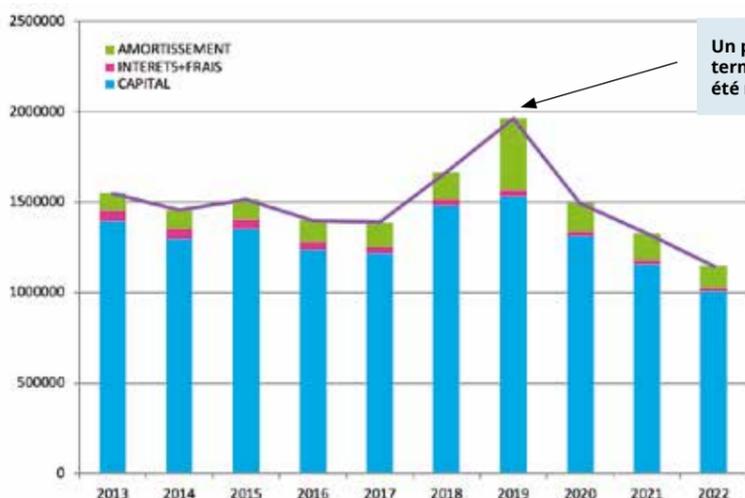
Les Objectifs 2022 furent les suivants :

- Maintenir les taux de la fiscalité
- Rationaliser les dépenses
- Contenir les charges financières
- Diminuer le montant de la dette

Budget d' INVESTISSEMENT



Évolution de la DETTE de la commune



L'évolution de la dette est à la baisse ce qui a permis à la collectivité de contracter un emprunt à hauteur de 725.000 € profitant ainsi des taux bas du début de l'année 2022. Ainsi, les travaux d'investissements importants sur la mandature tels que la réfection de la Place, le transfert de la RD 11 avec aménagement de la voie de circulation, résorptions du bâti délabré avec réaménagement des espaces libérés... pourront en partie être financés par cet emprunt.

Michel Cannac
1^{er} Adjoint

Travaux :

UN INVESTISSEMENT RÉALISTE ET PROGRAMMÉ

C'est probablement le sujet de préoccupation majeur de vos élus : comment répondre aux attentes des administrés, dans les meilleurs délais et dans le cadre d'un budget forcément contenu. La réalisation de la procédure budgétaire permet de programmer et de quantifier ces réalisations. 2022 a permis d'avancer sur plusieurs sujets, même si des imprévus sont venus déjouer quelques prévisions.



cours de travaux, mais il en reste encore beaucoup. Pour le quartier du Puech d'Auffet et l'impasse J. Moulin, très délabrés, les travaux sont programmés pour 2023. Il ne faut perdre de vue que Decazeville Communauté intervient fréquemment sur les réseaux enterrés et que nous devons coordonner nos travaux avec ceux de la communauté afin de ne pas abimer demain ce qui a été réalisé hier !

CHAUDIERE BIO MASSE

L'an passé nous avons refait le cœur de chauffe qui montrait des signes de faiblesse. Pour cette année avec les fluctuations des prix de l'énergie notre attention s'est portée sur la supervision de la chaudière et des sous-stations afin d'optimiser la régulation et d'éviter de chauffer des locaux non occupés. La vis sans fin d'alimentation des noyaux à l'intérieur du foyer a été remplacée pour un dosage adéquat du combustible. Le souci d'optimisation de cet équipement est bien présent dans la tête des élus.

EFFONDREMENT AFFAISSEMENT

L'impact de notre passé minier est là, il faut l'assumer sans le renier. Après l'effondrement du cimetière qui fut pris en charge par le BRGM, nous avons à faire face à un affaissement de terrain au Clots leuel qui est investigué par le cabinet SAGE INGENIERIE. Lorsque toutes les investigations et mesures seront réalisées l'appel d'offre sera lancé. Pour le mur des Coustalas qui était un mur d'enceinte mais qui est devenu au fil des années un mur de soutènement, il est nécessaire de le renforcer sur plus de 30ml. Les investigations et mesures ont été effectuées. L'appel d'offre va être lancé et dès que l'entreprise sera retenue les travaux vont pouvoir commencer, pouvant causer ici ou là quelques nuisances aux riverains.

Ces travaux onéreux seront entièrement à la charge de la commune ; ils nous privent de fait d'une marge d'investissement

importante qui pourrait être consacrée à d'autres réalisations.

Un effondrement sur des entrées de mines est apparu quartier de la gare, le BRGM a été diligenté pour les premières investigations.

CAMPING



De gros travaux sur le camping furent effectués en 2021. Ils ont permis notamment le maintien du classement en 3 étoiles. Cette année a été essentiellement consacrée à l'entretien courant du site.

Pour les camping-cars outre notre aire d'accueil proche du camping, il a été créé un parc pour camping-car à proximité des Thermes, ceci afin d'éviter des stationnements intempêtes. Les tarifs sont très abordables pour les 9 emplacements mis à disposition. Cette réalisation permet aux camping caristes d'être au plus près de l'établissement thermal sur une zone calme dédiée.

Jean Pierre ALET
Adjoint aux travaux

DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE DÉMARCHE RAISONNÉE

Nous sommes abreuvés du soir au matin par un discours qui frôle parfois l'overdose sur la protection de l'environnement. Mais est-ce vraiment ceux qui parlent le plus qui sont les plus actifs en la matière ? Ici, à Cransac, nous avons entrepris une démarche respectueuse et raisonnée, visant à promouvoir les énergies renouvelables, les économies et la protection de l'environnement, tout en restant responsables sur les impératifs économiques de notre territoire, finalement une démarche de bon sens Aveyronnais !

BORNE RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE

Une convention avec le SIEDA nous permet de mettre en place une borne de recharge pour 2 véhicules simultanément. Le coût pour la collectivité est minime. Les études sont terminées et les travaux de voiries et réseaux vont débuter. L'emplacement est prévu derrière la Mairie, Rue Du Général Artous.

ECLAIRAGE PUBLIC

Cransac dispose de 575 foyers lumineux avec une consommation moyenne de 150W.

Le travail conjugué de nos agents et de l'entreprise SLR (Larren) a permis de remplacer plus de 300 foyers lumineux

et d'en relamer une centaine.

D'une consommation de 86KWH nous passons à une consommation de 36KWH. Une belle économie réalisée avec des équipements installés de qualité et gratuit pour la ville dans

le cadre de la démarche « pollueur / payeur ».

Malgré tous ces efforts, la hausse du prix de l'énergie pose la question des coupures nocturnes, sur certaines tranches horaires. Le débat initié il a peu trouvera prochainement



une réponse, plusieurs collectivités aveyronnaises ayant fait le choix d'une coupure de 23h00 à 5h00 du matin. Un investissement en horloges astronomiques sera indispensable pour gérer ces coupures.

PHOTOVOLTAÏQUE

Le premier toit photovoltaïque a été mis en route sur la toiture de l'école Jacques Prévert :100KWC sont envoyés sur le réseau Enedis. Cette opération nous a permis de désamianter et de refaire entièrement le toit de cette école qui montrait des signes évidents de faiblesse, et ce à un moindre coût pour les finances communales.

Cette opération a été montée en collaboration avec l'entreprise Mecojit de Capdenac.,

Deux autres opérations très importantes sont en cours : l'entièrement du toit du gymnase et la réalisation d'ombrières au quillaudrome. Au total, ces opérations permettront de produire 1,2 Mégawatts.

Ces travaux, comme ceux de l'école, vont permettre la réfection intégrale de la toiture du gymnase, permettant ainsi la maintenance pour plusieurs années de ce bâtiment très utilisé, et ce à un coût très inférieur de celui qui aurait été nécessaire dans un autre cadre. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain bulletin.

Jean Pierre ALET
Adjoint aux travaux

La sécurité :

VOTRE SÉCURITÉ... NOTRE RESPONSABILITÉ



Sécurité routière :

Cette préoccupation des élus se heurte à des incivilités constatées tout au long de l'année : vitesses excessives, destructions de miroirs, de panneaux de signalisation...

Malgré ces revers incontournables, plusieurs réalisations ont pu être menées : changement d'un miroir à la Rayasse, installation prochaine de panneaux de signalisation aux Issards et à la Richardie pour signaler l'étroitesse et la difficulté de cette voie.

L'installation temporaire du radar pédagogique permet d'authentifier les excès de vitesse. Des relevés informatiques montrent à quel moment ces excès sont commis et de quel niveau. Ces informations, lorsqu'elles sont significatives, sont transmises au commandant de police de Decazeville.

Défibrillateur :

Un nouveau défibrillateur est installé sur le mur de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers, là où était l'appareil qui a été vandalisé.

N'oublions pas que cet équipement peut sauver des vies !

Site de Passelaygues :

Afin de prévenir le risque de noyade ou d'enlèvement, une bouée de sauvetage a été installée sur le bord du plan d'eau de Passelaygues, une sécurité supplémentaire pour les enfants et les nombreux promeneurs.



Plots béton :

Afin de préserver l'œuvre de Street Art du centre-ville, de prévenir des stationnements intempestifs et dangereux et de sécuriser l'accès au défibrillateur, des plots béton ont été disposés devant l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers.

Signalisation :

Une commande importante de marquage au sol a été effectuée récemment. C'est l'entreprise aveyronnaise Signovia qui les a réalisés. Plusieurs passages piétons, des signalétiques « stop » et « cédez le passage », des « dents de requins » sur le nouveau ralentisseur de la place Jaurès, des bandes



de stationnement aux écoles, permettent une meilleure visibilité sur ces lieux réputés dangereux.

Les travaux prévus de signalisation sur la rue J Guesde, la rue Anatole France, et la rue de la gare sont repoussés en raison du transfert prochain de ces voies à la commune. Nous avons participé aux commissions sécurité des Etablissements Recevant du Public (ERP) sur la commune. Nous sommes en relation au quotidien avec les services de police pour lutter en particulier contre les incivilités. Nous avons mené, pastoujours avec succès, des campagnes de sensibilisation sur les obligations réglementaires en matière de débroussaillage.

Pour les élus communaux, la sécurité des biens et des personnes dans toutes ces dimensions est une priorité absolue. Rien ne doit s'opposer à son renforcement. Le travail au quotidien avec les forces de police fait partie de ce dispositif. Les évolutions sociétales actuelles nécessitent observation, concertation mais aussi fermeté. Dans ce domaine, les divagations d'animaux, les aboiements intempestifs, le non entretien des terrains privés... feront à l'avenir l'objet d'une attention particulière.

Le bien vivre nécessite de la part de chacun une responsabilité... qu'il n'est pas superflu de rappeler de temps en temps !

Michel Manzari
Délégué Sécurité

BRUITS DE VOISINAGE DIURNES

Les bruits diurnes concernent les outils de bricolage, de jardinage, les appareils électroniques, les fêtes familiales...

La réglementation dit « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme »

Les horaires conseillés pour utiliser ces équipements sont les suivants :

- **Les jours ouvrables :**
8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h00
- **Les samedis :**
9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés :**
de 10h00 à 12h00

En cas de non-respect de ces recommandations et après avertissement, les auteurs de ces bruits peuvent être sanctionnés.

IL Y A FRELONS... ET FRELONS... COMPARAISON...

Seule la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la commune : toutes les autres espèces sont à la charge du propriétaire des lieux où se trouve le nid. Il faut savoir que les abeilles sont protégées. Les bourdons, les guêpes et les frelons européens peuvent être détruits s'il y a un réel danger pour le voisinage. Dans tous les cas il est conseillé de faire appel à un professionnel qui pourra juger de la situation.

Renseignements auprès de la Mairie.



Cadre de vie

UNE RÉELLE IMPULSION

Ordures ménagères... la fin des sacs qui traînent sur les trottoirs

Mise en place en fin d'année 2020, la gestion des conteneurs a subi à ses débuts quelques débordements notamment à cause du changement des consignes de tris. Depuis, on en a ajouté dans les lieux qui étaient nécessaires et globalement, les choses se passent bien. Malgré un nombre important de contenants mis à disposition et une déchetterie gratuite de proximité, on constate toujours que des encombrants sont déposés ici ou là. Ces incivilités sont fermement condamnées par les élus. Cransac s'est inscrit auprès de Decazeville Communauté pour expérimenter la dernière étape de collecte des ordures ménagères qui consistera à supprimer les bacs de rue au profit de cuves enterrées, sélectives et disposées sur plusieurs sites de la ville. Nous y reviendrons prochainement.

Cransac ville propre... aussi bien qu'alentour

Malgré les négligences d'un certain nombre de passants, la propreté de la ville s'est améliorée en 2022. Elle se poursuivra en 2023 avec une attention portée sur le centre-ville en particulier.

Décoration de Noël... pour que dure la tradition

La société Sono Sud-Ouest a été mandatée cette année encore pour l'installation des guirlandes, cordons et rideaux lumineux dans le centre-ville de Cransac... pour le plaisir des yeux et le respect de la tradition des fêtes de fin d'année. Les ampoules led des décorations sont très économes en dépense énergétique : nous n'avons rajouté aucune lampe mais le changement des ampoules va générer une économie de l'ordre de 75% par rapport à l'an passé.

Nettoyage panneaux de quartiers... améliorer le repérage

Un nettoyage a été réalisé sur l'ensemble des panneaux de la ville et des quartiers périphériques.

Fleurissement : invitation du conseil départemental

Les 26 et 27 septembre, une délégation aveyronnaise composée d'élus, d'agents d'entretien des



espaces verts ainsi que des membres du jury du fleurissement se sont retrouvés dans le Gers afin de visiter et d'échanger sur la gestion et l'entretien des villes et de leurs espaces publics.

Le département était à l'initiative de ce projet. Une personne de chaque commune participant au concours des villes et villages fleuris de l'Aveyron pouvait être présente pour ce voyage.

Pour Cransac, c'est Elodie Martin-Mussa, élue en charge du cadre de vie, qui a effectué le déplacement. Au programme, visite des villes d'Auch, Ordan-Laroque, Blaziert et Lectoure sans oublier les superbes jardins de Coursiana. La particularité de ces villes est qu'elles sont toutes classées 4 fleurs au jury national qu'il y ait 135 ou 22000 habitants. Suite à ce déplacement, une réflexion globale est engagée entre les élus et les agents chargés des espaces



vers afin de mettre en application les bonnes pratiques de nos voisins pour que notre ville soit encore plus agréable à vivre... mais aussi dans la perspective du renouvellement du label « Station Classée de Tourisme » qui interviendra en 2024.

Un appui au tourisme Un deuxième Parcours Patrimonial : Cransac Les Mines.

Le deuxième parcours, baptisé « Cransac les Mines » a été mis en œuvre après celui réalisé en 2021 « Cransac les Eaux ». Il est plus long que le 1er parcours, empruntant notamment plusieurs cheminements proches d'anciens sites miniers, en particulier le parc thermal, la route de la gare, les jardins des Clots.

Pour nous aider à sa réalisation, nous avons travaillé avec le personnel de l'Office de Tourisme et du Thermalisme Communautaire ainsi que des membres de l'association « Les Amis de Cransac ». Une autre association nous a prêté main forte, l'association des jardins des Clots. Lorsque vos pieds vous porteront vers ces jardins ouvriers, pendant votre balade découverte, n'hésitez pas à bavarder et à échanger avec les jardiniers : ils vous livreront leurs secrets pour faire pousser fleurs et légumes !

Nous remercions toutes les personnes qui se sont impliquées bénévolement.

Merci aussi aux concepteurs des posters et des pupitres (ce sont des locaux) pour leur excellent travail.

Pour aider les promeneurs, nous avons créé des QR code et nous avons utilisé Google Maps en repérant les parcours. Ainsi, on ne se perd plus. En activant le petit panneau de position sur vos téléphones, et en flashant le QR code, vous vous retrouvez sur le plan et suivez le tracé.

De plus, si la technologie n'est pas votre fort, des plans sur papier vont vous être proposés dans différents lieux de Cransac et notamment au départ des circuits, place de l'Hôtel de Ville.

Elodie Martin-Mussa
Co Présidente de la commission Cadre de Vie Fleurissement

ADRESSAGE : UNE BELLE RÉALISATION EN UN TEMPS RECORD

Depuis la publication de la loi 3DS, la démarche d'adressage est devenue obligatoire dans toutes les communes de France, et selon des règles précises. Cransac a choisi de se faire accompagner par le SMICA de l'Aveyron afin de mettre en œuvre une méthodologie cohérente et répondant aux exigences réglementaires.

Dans un premier temps toutes les voies publiques de la commune ont été identifiées, puis toutes les maisons d'habitation.

Nous avons dû nommer ou renommer plusieurs voies : en effet, certaines ne l'étaient pas et pour les autres, la règle officielle étant qu'une appellation employée doit être unique, elles ont dû recevoir un nouveau nom. Plusieurs personnalités locales seront ainsi mises à l'honneur.

Pour ce qui est de la numérotation, ici encore du nouveau. Nous avons adopté le système métrique, désormais généralisé, qui consiste à donner un numéro à une maison, en fonction de sa distance par rapport au début de la voie. Ainsi, les bis et les ter vont disparaître.

Cette démarche d'adressage, obligatoire et fréquente dans de nombreuses communes vise plusieurs objectifs :

- Donner à chaque lieu une place spécifique, qui sera intégrée dans les supports informatiques de navigation, dont le plus connu est Google Maps, mais aussi Wase, les navigateurs Tom Tom...
- A partir de là, permettre aux services de secours, quels qu'ils soient, de repérer rapidement et sûrement le lieu d'intervention. Permettre aussi aux livreurs de ne pas se perdre, donc de gagner du temps pour livrer les colis, au bon endroit... et à vos parents ou amis de vous trouver rapidement !
- Enfin, en matière d'image, Cransac-les-Thermes, ville thermale et touristique, se doit de présenter un adressage cohérent, moderne, propre et attractif.

Ce travail long et parfois fastidieux est arrivé à son terme. Des permanences ont été organisées en mairie par les membres de la commission : **Bernard Canac, Jean Pierre Alet, Michel Cannac, M Marie-Line Delansay, Chantal Mazenq et Michel Manzari**. Elles ont permis à de nombreux cransacois de venir prendre connaissance de leur nouvelle adresse et d'échanger sur la démarche.

Le Conseil Municipal a délibéré pour entériner l'ensemble du travail réalisé.

Prochainement l'ensemble des

plaques sera placé sur les murs d'habitation... c'est la loi... ou sur poteaux selon l'endroit. Nous avons choisi en fond la couleur verte, avec l'appellation et le liseré blanc.

Pour ce qui est des numéros d'habitation, de nouvelles permanences seront organisées pour vous les donner, afin que vous les apposiez chez vous, de préférence sur votre boîte aux lettres.

Il est évident que, pour ceux qui ne pourront le faire, les services de la commune le feront à leur place, pour les personnes âgées ou handicapées en particulier. Ces équipements représentent pour la commune un budget de près de 30 000 €, mais vous n'aurez, en tant qu'habitant de la ville, rien à payer.

Il restera alors à procéder aux changements d'adresse, auprès des administrations, de la sécurité sociale, de la CAF, des banques, des assurances... Les élus mettront en place une organisation pour vous aider dans ces démarches, nous y reviendrons plus tard.

Malgré les quelques désagréments que peut engendrer cette démarche, en 2023, notre ville aura répondu à cette exigence officielle et offrira à sa population et à ses visiteurs, et ce, pour plusieurs années, une autre image en termes d'identification de ses voies et de ses habitations.

Bernard Canac
Pilote de la commission adressage



Dévoilement de plaques de rues à la Cayronie le 03 août : une journée qui fera date

C'est dans le cadre des opérations d'adressage que nous avons souhaité honorer le secteur de la Cayronie avec des noms de coureurs cyclistes.

En effet c'est sur ce site qu'avait été édifié le 1er vélodrome de notre département et de la région Occitanie.

C'est sous un soleil de plomb que cette inauguration a eu lieu en présence de nombreuses personnalités, habitants, élus, coureurs professionnels et de l'animateur incontesté de cet évènement, la célèbre voix du Tour de France, Daniel MANGEAS.

En 1er lieu a été inaugurée par J.François GUIBOREL (ancien champion du monde militaire et Ambassadeur des J.O 2024 au vélodrome national de St Quentin en Yvelines) la plaque de l'ancien vélodrome nommée Impasse du vélodrome

Pour la rue Raymond POULIDOR, Guy GALLOPIN (ancien coureur professionnel), pour la rue Bernard HINAULT, Cyril BARTHE (jeune coureur professionnel qui venait de boucler son 3eme Tour de France), pour la rue Philippe LOUVIOT (notre régional et champion de France), Steve CHAINEL (coureur professionnel champion de France de Cyclo-Cross consultant sur Eurosport).

Enfin, fut dévoilée la plaque « Manuel Busto » l'enfant du pays ; c'est avec une immense émotion que Mme BUSTO en personne venue de St Rémy de Provence et entourée de toute sa famille dévoila la plaque de notre champion local.

L'après-midi, sur le même lieu, a été donné le départ de la randonnée cycliste « La Manuel Busto » qui a relié Cransac à Marcolés. Les courageux participants sont arrivés sous les applaudissements du public, sur le circuit du célèbre critérium avant l'appel des coureurs professionnels... et la victoire de Romain Bardet...

Des élus(es) cransacois avait fait le déplacement chez nos amis de Marcolés ou un accueil très chaleureux leur a été réservé. Cransac-les-Thermes a été mis à l'honneur par Daniel MANGEAS tout au long de la soirée.

Cette journée, qui en appelle d'autres du même type, sous le signe du cyclisme, forte en émotions et riches en souvenirs restera gravé dans nos mémoires.

Chantal Mazenq
Conseillère Communautaire
Organisatrice de l'évènement

Urbanisme

UNE RÉELLE IMPULSION

Terrain multisport : c'est pour bientôt

Comme nous nous y étions engagés, un city stade ou terrain multisports va voir le jour prochainement. Ce type d'équipement, en accès libre et gratuit, émerge un peu partout en France, mais avec beaucoup de similitudes.

C'est pour cela qu'à CRANSAC, nous avons fait un choix différent. Cette installation sera novatrice de par la diversité des modules choisis et saura convenir à tous, des jeunes aux moins jeunes, ainsi qu'aux familles, pour le loisir ou la remise en forme, pour les sports collectifs ou individuels. Nul doute que chacun y trouvera une activité à pratiquer. Le site choisi pour son installation est en discussion et les fournisseurs seront prochainement contactés.

Activités sportives : la dynamique ne faiblit pas

La dynamique sportive de la ville ne faiblit pas. Les associations locales ou voisines utilisent largement les équipements que Cransac met à disposition : terrain de foot, gymnase, quillaudrome, chemins de randonnée... L'espace intercommunal de la forêt de la Vaysse permet la pratique de nombreuses activités telles le VTT, le running ou la balade, donnant ainsi à nos visiteurs, aux portes de la ville, un espace de loisir que beaucoup nous envient.

La piscine du Gua, première piscine ayant existé dans le Bassin, va suivre un lifting général prochainement, co-financé par Cransac et Aubin. L'été prochain les utilisateurs pourront bénéficier d'un équipement modernisé et sécurisé.

Paul Aguiar

Président de la commission « Jeunesse et sports »

Bati délabré : le lourd poids du passé

Parmi les communes urbaines du Bassin, Cransac, Aubin et Decazeville sont celles qui sont le plus impactées par le bâti délabré. Les stigmates du passé industriel, ou pas, sont bien présents et font l'objet de toutes les attentions des élus. Des budgets colossaux doivent y être consacrés, diminuant d'autant les marges d'investissement des collectivités. Heureusement, depuis quelques années le Département, la Région et l'Etat ont pris conscience de cette problématique et y consacrent des budgets substantiels. A Cransac les déconstructions les plus calamiteuses sont réalisées : le centre médical thermal, l'îlot « la Poste », ou en cours, la maison S. dans la rue pavée, la maison Masson rue J. Guesde. Un fonds de concours, mis en place récemment par Decazeville Communauté permet aux collectivités de boucler les financements nécessaires. Se rajoute aux problèmes de la sécurité celui de la déconstruction et des multiples expertises dont notre pays est si friand ! Contrôle amiante, plomb, radon... tout y passe et à chaque fois c'est un nouveau chèque que la commune doit réaliser. Les « démolisseurs » doivent tout trier, ce qui encore engendre des coûts supplémentaires. Le Bassin paye la double peine de son passé glorieux à l'inverse d'autres cités voisines qui n'ont pas à gérer cette problématique. Le plan pluriannuel imaginé par les élus va se déployer tout au long de la mandature, avec l'espoir non dissimulé de voir les principaux sites rayés de la carte d'ici là.

Bernard CANAC
3^{ème} Adjoint

Culture...

CRANSAC CULTIVE SA CULTURE...



LES AMIS DE LA TRIANGULAIRE

L'association « Les Amis de la Triangulaire de Cransac » a organisé le 16 juillet un pique-nique musical autour du Mât-Mémoire dans le parc Thermal.

Près de 200 personnes se sont déplacées ce soir-là.

Des visites de l'œuvre d'art contemporain de l'artiste belge Joëlle TUERLINCKX ont attiré environ une vingtaine de personnes ; cette œuvre ne laisse personne indifférent... y compris les plus conservateurs.

RESTAURATION DES STÈLES

Au cimetière de Cransac 2 stèles dédiées aux victimes des catastrophes minières témoignent de notre passé industriel. Elles sont l'HISTOIRE et la MÉMOIRE de notre commune.

L'une a été érigée afin de commémorer la catastrophe qui a eu lieu aux mines de CAMPAGNAC la nuit du 2 au 3 novembre 1888 : 49 mineurs perdirent la vie.

Deux catastrophes ont suivi, tout d'abord le 14 juillet 1913 au puits n°1 faisant 11 victimes. La municipalité d'alors a donc décidé d'ériger une seconde stèle.

Mais la mine a encore tué au puits de Rulhe à la Guizonie le 23 avril 1927 : ici 8 mineurs vinrent allonger cette longue et triste liste.

Depuis, les stèles ont été usées par le temps. Soucieuse de préserver cette mémoire, la municipalité a décidé de les restaurer.

Klaus Lorenz restaurateur d'œuvre d'art est intervenu courant juin 2022.

A l'aide de brosses de différentes duretés, il a procédé à un nettoyage de la pierre et à un traitement fongicide afin de ralentir la poussée de lichens et de mousses.

Quant aux épitaphes, très endommagées, il est impossible aujourd'hui de les récupérer.

JOURNÉES DU PATRIMOINE... POUR LES JEUNES ET LES ENFANTS... Les journées du patrimoine organisées par l'Office de Tourisme ont eu lieu les 17 et 18 septembre.

Le 17 a eu lieu une randonnée patrimoniale intitulée « De l'activité industrielle au site naturel de la forêt de la Vaysse ».

Cette balade avait pour but de faire découvrir l'ancienne activité minière

et son passage aujourd'hui au développement durable avec la plus grande forêt de robiniers d'Europe. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

Durant ces deux journées, des visites commentées du Musée « Les Mémoires de Cransac » et son interprétation contemporaine « La Triangulaire de Cransac » ont pu se dérouler. Ces visites guidées par des membres de l'association « Les Amis de Cransac » ont permis à une soixantaine de personnes de découvrir notre ancienne ville minière, devenue aujourd'hui cité thermale.

Un moment intitulé « Cransac et ses ressources naturelles » a été réservé aux enfants des écoles. Un circuit a été commenté dans le musée afin d'aborder l'utilisation des ressources naturelles dans l'histoire de Cransac telles que les eaux minérales, les gaz pour l'activité thermique et le charbon pour l'activité minière.

Pour terminer la journée les enfants ont pu découvrir la chaufferie biomasse de la ville alimentée par des noyaux de fruits.

Joelle Sanchez
Présidente de la commission culture et patrimoine

De Part et d'Autre

Thorel Sébastien
26 rue Robert Eroles
12110 AUBIN
05 65 64 79 29
06 75 44 21 41
sas.departetdautre@gmail.com
www.electricite-departetdautre-aubin.fr

- Placoplatre
- Isolation par l'intérieur
- Aménagement intérieur
- Automatisme
- Contrôle d'accès
- Alarme

RGE
QUALIBAT

Cette Publication est éditée par

**Conception
Réalisation
Régie**

Le GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE

COMAGNE GÉNÉRALE ÉDITIONS OFFICIELLES

Le GIULIA - 825, rue André Ampère - CS10511
13593 AIX-EN-PROVENCE - CEDEX 3
Tél. 04 42 97 50 30 - Fax 04 42 97 62 04

Reproduction interdite - Modèle déposé
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2023

contact@cgeo.fr • www.cgeo.fr

MAPRIM'VEST

Les écoles

TOUT FAIRE POUR LES DÉVELOPPER ET LES PÉRENNISER...

A la rentrée de septembre 2022, on comptait un effectif de 25 élèves pour la maternelle Jacques Prévert et 52 élèves pour l'élémentaire Emile Zola.

Le restaurant scolaire, toujours avec des plats préparés sur place, sert journalièrement environ 150 repas, en comptant les enfants du collège et de l'IME.



Suite à une réflexion menée par plusieurs élus sur l'augmentation du coût des denrées alimentaires, la lutte contre le gaspillage et la maîtrise du budget, il a été décidé de mettre en place un nouveau système de réservation et de paiement pour la cantine. Un portail internet offre plusieurs possibilités aux parents avec une souplesse pour les réservations. Ainsi, le service connaît tous les jours le nombre de repas à préparer.

Tout au long de l'année 2022, le conseil municipal des enfants a poursuivi ses projets. Après plusieurs rencontres de préparation avec l'Ecole des Robinsons et les enseignantes, le conseil municipal des enfants a organisé un rallye nature dans la forêt de la Vaysse qui a réuni toutes les classes de l'école Emile Zola.

L'APE, toujours très active, a organisé plusieurs manifestations (chasse aux œufs, kermesse, bal des jeunes, concours de soupe...). Cette association permet aux enfants et aux parents de faire vivre leurs écoles,



sujet très important pour les élus.

Les travaux d'entretien et de maintenance sont effectués par la Mairie au fur et à mesure des demandes des enseignantes.

Une fresque murale a vu le jour à l'école Jacques Prévert. C'est l'aboutissement d'un projet mené par l'établissement scolaire en partenariat avec Pauline Ratier (artiste intervenante) et l'association les Amis de la Triangulaire. A l'issue d'un long travail sur le thème de la mémoire et du souvenir, les élèves ont pu s'exprimer en peinture sur un mur de l'école.

Toujours avec objectif d'assurer la valorisation de ses écoles et surtout de les pérenniser, la municipalité a entamé une réflexion sur une possibilité de fusion des établissements Jacques Prévert et Emile Zola. Il est important d'intégrer les écoles dans le projet cœur de village en pensant mixité intergénérationnelle mais aussi apport pédagogique. A cet effet un comité de pilotage dirigé par la Mairie et la DASEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale) s'est mis en place. Dans le cadre d'une méthode de travail participative les enseignantes, les représentants du collège, la DDEN, les parents d'élèves et les Orteils au Soleil sont invités à prendre part aux discussions sur le projet. Une mission a été confiée aux services référents d'Aveyron Ingénierie pour réaliser l'étude architecturale. Les premières conclusions montrent que les surfaces sur E. Zola sont suffisantes pour accueillir les infrastructures de J Prévert, moyennant plusieurs travaux à réaliser en intérieur et en extérieur. Ce projet qui prend corps pourrait voir le jour en 2023.

L'école pour demain en milieu rural reste une préoccupation à laquelle les élus doivent apporter une attention particulière.

Patricia Lacombe
Présidente de la commission écoles



Commerces

DE NOUVELLES ENSEIGNES DANS LA VILLE

Plus de 20 commerces et artisans installés sur notre ville : pas si mal eu égard à la concurrence des géants voisins !

Il est toujours agréable et réjouissant de voir se créer une enseigne, nos commerces locaux faisant partie intégrante de la vie de notre cité et de son attractivité. Ils participent à l'animation de la ville. A l'inverse, il est toujours triste de voir un rideau se baisser...

Cette année 2022 aura vu l'ouverture de cinq nouveaux commerces (épicerie, charcuterie saisonnière, garagiste, négociant produits pétroliers, carrossier) ainsi que la reprise d'une autre enseigne existante (fleuriste).

Jean-Pierre Alet
Adjoint référent commerce et artisanat



Produits pétroliers Regis Borjes.



Pelle mécanique, garagiste, matériel agricole et de jardinage, Thierry CAZOR.



Carrossier Nicolas PRIOLEAU.



Épicerie du Mineur.



Le Cochon Gourmand.



La Rose Audacieuse.

MARCHES HEBDOMADAIRES : DÉVELOPPER L'EXISTANT

L'année 2022 fut une année compliquée d'après covid pour nos marchés tant du samedi que du dimanche.

Les marchés font partie de l'attractivité et de l'animation de notre ville : les cransacois et les curistes y sont sensibles.

Nos deux primeurs historiques ont cessé de venir à Cransac faute de trouver du personnel de vente.

Ceci impactant bien évidemment l'attractivité de nos marchés. Après de nombreuses recherches nous avons trouvé un nouveau primeur qui est présent le dimanche matin.

Afin de booster nos marchés dominicaux il a été mis en place avec l'aide des Orteils au Soleil un vide grenier tous les 1ers dimanches du mois avec animation musicale.

Il faut noter qu'une quinzaine de commerçants non sédentaires sont inscrits pour les marchés du dimanche matin : primeur, fromager, charcutier, produits bio, régionaux et locaux, plats asiatiques, desserts, pâtisseries, plats cuisinés, miel et boissons, produits paramédicaux, vêtements, cadeaux, bibelots...

Pour ce qui est du marché du samedi six commerçants non sédentaires sont inscrits. Bien évidemment le primeur fait défaut, mais ne jetons pas l'éponge prématurément...

Comme pour nos commerces locaux si nous donnons priorité à nos marchés ils seront pérennisés et attireront toujours plus de public. Les élus municipaux sont très attentifs à ce sujet et s'investissent pour développer ces belles animations qui sont un peu la vie et l'âme de notre ville.

MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : UN MOMENT DE DÉTENTE...

Avec la collaboration de la Chambre d'Agriculture et de la Municipalité, 8 marchés de producteurs de pays sont programmés à Cransac de mi-juin à mi-septembre. Pas moins de quinze producteurs sont inscrits à notre marché. Un mardi sur deux dans le parc thermal on peut se régaler des bonnes saveurs de notre terroir. A cette occasion des animations musicales sont également proposées donnant en plus un air de fête à ces soirées.

Deux marchés ont dû être annulés en 2022 : gageons qu'en 2023 la météo soit de la partie afin de permettre d'animer pour le mieux ces soirées fort sympathiques.

Un grand merci aux producteurs qui fidèlement reviennent chaque année à Cransac.

Jean Pierre ALET
Adjoint référent des marchés

Action Sociale

LE CCAS AU CÔTÉ DE NOS AINÉS

Cette année, en réponse aux demandes des Cransacois(es), des animations ont vu le jour sur la commune. Plusieurs ateliers autour de la cuisine, animés par l'équipe du centre social de Decazeville communauté, se sont déroulés à la salle Rose Montagner. Dans la bonne humeur plusieurs personnes préparent et partagent le repas. Les ateliers « Parlotte et Popote » ont lieu une fois par mois ; ils sont particulièrement bien suivis.

Au mois de juin, deux Cransacois, accompagnés de leurs guitares, ont animé gracieusement, un après-midi à la salle Rose Montagner. Habitants de la commune et des communes voisines, ainsi que des curistes se sont retrouvés pour partager un moment convivial en chansons. Une dégustation de fouace et de jus de pomme offert par le CCAS a clôturé cette rencontre. Il est à noter que la salle Rose Montagner est devenue en quelques mois, sous l'impulsion des forces vives du CCAS, Patricia Lacombe, Marie Line Delansay et Chantal Mazonq, un véritable lieu de vie et d'échanges, tel qu'il avait été envisagé lors de sa création.

Cette année deux nouveaux centenaires sur notre commune, Madame Simone Laguerre et Monsieur Roger Belvèze. Plusieurs élus leur ont rendu visite afin de leur souhaiter un bon anniversaire et leur remettre un bouquet de fleurs.

A l'occasion de Mars Bleu, une exposition itinérante sur le territoire a été installée dans le hall des Thermes pour sensibiliser sur l'importance du dépistage du cancer colorectal.

Pour Octobre Rose, soixante-dix personnes ont participé à la randonnée pédestre organisée dans la forêt de la Vaysse au départ des Thermes. La somme de 340 € récoltée à cette occasion a été versée à la Ligue Contre le Cancer.

Mi-décembre, les élus accompagnés de bénévoles ont eu la joie de remettre le colis de Noël aux cransacoises et cransacois de 80 ans et plus à leur domicile.

Patricia Lacombe, Chantal Mazonq
Co Présidentes de la Commission de l'Action Sociale



Mieux Communiquer

LES OUTILS DE COMMUNICATION MUNICIPAUX

Promouvoir l'action municipale, mettre en avant le dynamisme et l'attractivité de la commune, informer les cransacois dans leur vie quotidienne ; la communication est un sujet central. Pour cela nous disposons d'outils appropriés que les élus ont à cœur de faire vivre et évoluer.

Panneau Pocket :

Outil du quotidien, nous l'avons décliné en 3 panneaux pour offrir une information claire, pertinente et accessible.

- panneau Cransac-les-Thermes : vous y retrouvez les informations générales sur la vie de la commune et de l'intercommunalité mais aussi des informations à caractère général. Vous êtes plus de 1000 personnes à avoir ajouté ce panneau dans vos favoris
- panneau Animations et Associations : nouveauté 2022, c'est l'outil de promotion et de communication des différentes animations menées sur notre commune
- panneau Restau-

rant Scolaire : nouveauté 2022, vous y retrouvez toutes les informations du restaurant avec notamment les menus hebdomadaires

Google Maps :

Permet de mettre en lumière les établissements et services municipaux. Après leur création en 2021 et 2022, nous allons évoluer en 2023 vers une présentation plus détaillée des différents offres et services de chaque établissement.

En lien avec la commission Cadre de Vie, les 2 parcours patrimoniaux ont été créés et valorisés.

Site Internet :

Le nouveau site aurait dû être mis

en service en 2022 mais nous avons pris du retard. L'objectif 2023 est de mettre en ligne un site qui correspond aux standards actuels en lien avec la vision de la municipalité.

Bulletin municipal :

Le bulletin que vous avez entre les mains permet de prendre du recul sur les actions réalisées et de vous présenter les futurs projets. Le financement assuré par les annonceurs permet de rendre sa publication gratuite pour la commune.

Olivier Martin-Mussa
Co Président de la commission Communication

CRANSAC EN VIDÉO : C'EST FAIT

Grace à l'appui d'un professionnel, Cransacois par ailleurs, la ville disposera sous peu d'un clip vidéo promotionnel.

Cette démarche vise à vivre avec son temps ! Cransac doit savoir se vendre pour attirer de nouvelles populations. Pour se faire tous les atouts de la ville seront mis en valeur : sa nature, ses équipements, ses services, ses festivités, ses animations culturelles sportives ou festives, ses projets.

Durant quelques minutes, sur une musique rythmée défilent ces

images destinées à valoriser les atouts de Cransac. Dans les différentes manifestations auxquelles la ville participe, dans les salons, et pourquoi pas dans les amphithéâtres... les élus et leurs partenaires iront « vendre » Cransac-les-Thermes, une ville spécifique, faite d'un passé original et d'un avenir prometteur. Nos atouts sont nombreux mais trop souvent

sous valorisés : il nous appartient de passer dans à une autre dimension afin d'assurer la prospérité de Cransac et par là même du territoire communautaire.

La vidéo « Cransac Ville de Demain » nous y aidera...

Bernard Canac
Co Président de la commission communication

Animations de la ville

MILIEU ASSOCIATIF : LES ANIMATEURS DE LA VILLE

Que serait Cransac-les-Thermes sans ses multiples associations festives, sportives ou culturelles ?

Chaque semaine qui passe offre son lot de spectacle, d'animations, sans lesquels la vie du village serait bien tristounette. La municipalité, qui a invité l'ensemble des associations à une réunion de travail en mairie, s'efforce de prendre en compte leurs demandes. Les niveaux de subventions accordées, diminuées durant la crise sanitaire, ont été rétablis en 2022. A défaut de tout citer, tellement la liste est longue, retenons le magnifique spectacle organisé par le Cabanou de la Treille pour la St Jean, malheureusement perturbé par la pluie, la démonstration de quille au maillet dans le parc thermal par le sport quille Cransac Auzits, la brocante des Orteils au Soleil très suivie sous un soleil éclatant, le rallye

des Thermes organisé par Défi Racing sur Cransac et Aubin, la fête du 14 juillet et la fête votive de Cransac fin Août, véritable événement festif du territoire, ponctué par un défilé de rue exemplaire et un repas gastronomique très suivi. N'oublions pas les multiples concours de pétanque, l'activité hebdomadaire des Randonneurs du Montet.

L'inventaire serait incomplet si nous oublions dans ce descriptif l'énorme concert de Patrick Sébastien, le 3 août, offert par le Casino à plus de 6000 spectateurs.

Bernard Canac
3^{ème} adjoint



LES ORTEILS AU SOLEIL : DISCRETS, DISPONIBLES ET EFFICACES...

L'association chère aux co présidents Stéphane CLARY et Christiane BOSCUS est un maillon essentiel de la politique de la commune en direction de la jeunesse. La municipalité a soutenu, soutient et soutiendra financièrement et matériellement cette association originale dirigée par Sophie DIES.

En 2024, les Orteils au Soleil auront 30 ans. Créé le 17 novembre 1994 par une bande de copains qui voulaient faire vivre leur ville, ses premières actions étaient plutôt orientées vers l'organisation de concerts, d'expos, de brocante (la première du Bassin !), des parades de rues ou encore des sorties d'enfants.

Depuis son avènement l'assos s'occupe de la jeunesse cransacoise et au-delà, dans le cadre de différentes activités. Elle est devenue au fil du temps une institution de

la ville reconnue pour ses actions de proximité et soutenue par de multiples partenaires, la CAF en particulier. Les Orteils sont vus tout naturellement par les habitants comme un lieu de vie qui sert au lien social entre adolescents, enfants et parents. Aujourd'hui, une des principales activités de l'association est l'accompagnement à la scolarité, oh combien importante pour nos jeunes têtes blondes par les temps qui courent.

La vie des Orteils au Soleil est

étroitement liée à la personnalité et aux desseins de Yannick Hervoin, ancien Président, prématurément disparu en 2021. L'équipe actuelle est bien décidée à pérenniser les objectifs de leur ancien président et de son épouse.

Cransac doit être fier d'avoir dans ses murs cette association, dont on peut dire qu'elle est unique en son genre en Aveyron. Elle est une spécificité de la ville, comme bien d'autres et, à ce titre, doit être soutenue en conséquence.

Cransac Ville de demain

FEUILLE DE ROUTE 2023, ALLER VERS
« CRANSAC VILLE DE DEMAIN »...
IL VA Y AVOIR DU TRAVAIL !

Si les deux premières années du mandat ont été sérieusement impactées par la crise sanitaire, réduisant d'autant la mise en œuvre de différents chantiers envisagés, il n'en est plus de même depuis ces derniers mois, en témoigne le contenu de ce Bulletin Municipal qui retrace les réalisations 2022.

L'année 2023, du souhait des élus, devrait être encore plus significative en matière de travaux, de changements, d'avancées. Le temps nécessaire à la réflexion, les lenteurs administratives, les délais de mise en œuvre des appels d'offre... font que des mois sont nécessaires à l'accomplissement d'une idée.

Le vœu de l'équipe municipale, consistant à tout mettre en œuvre pour projeter Cransac vers un avenir prometteur, est on ne peut plus d'actualité. Il ne faut pas suivre le peloton mais il faut le devancer, aller plus vite que les autres pour occuper la meilleure position : le monde est ainsi fait... le sur place ou le suivisme ne payent plus, il faut gagner l'avenir en travaillant et en mobilisant des partenariats appropriés : l'avenir se gagne !

Pour 2023 la municipalité souhaite mettre en œuvre ou poursuivre plusieurs grands chantiers significatifs:

- Poursuivre la déconstruction du bâti délabré en particulier rue Pavée et rue J Guesde, avec création d'espaces de stationnement végétalisés
- Accroître les travaux de remise à niveau du réseau routier communal avec en particulier la reprise complète des revêtements dans le quartier du Puech d'Auffet, hautement sinistré en la matière
- Mettre en œuvre le 3^{ème} parcours patrimonial : « Cransac les Thermes »
- Réaménager intégralement la toiture du gymnase avec pose de bacs acier et de panneaux photovoltaïques
- Débuter la création de 3 ombrières sur le quillodrome, dans le cadre de la politique environnementale de la ville
- Mettre au point le projet de terrain multi activités en centre-ville
- Débuter les travaux de requalification de la place centrale et de ses abords
- Débuter le projet de repositionnement de la RD 11 en traversée
- Mettre en œuvre le projet « Résidence

de Service » sur le site « St Michel »

- Aménager l'espace « Centre Médical Thermal » près de la source St Augustin
- Poursuivre et finaliser le projet de regroupement des écoles sur le site Emile Zola.

En même temps la politique de fleurissement de la ville poursuivra ses évolutions déjà perçues en 2022, des travaux indispensables seront engagés aux Clots et au Coustalas pour réduire les risques dus à la vétusté de certains murs ou à la vulnérabilité de terrains, la modernisation de nos équipements électriques sera finalisée permettant des économies substantielles, l'impulsion portée sur la propreté de la ville, du cimetière et sur l'amélioration du cadre de vie sera accentuée, le soutien au milieu associatif sera maintenu....

Une belle et riche feuille de route 2023 que nous souhaitons réaliser avec le concours de toute la population, grâce à une communication efficace et une écoute attentive au quotidien.

L'équipe Municipale

ROUQUETTE T.P
Carrière - Démolition - Terrassement - Réseaux - Voirie
- Depuis 1977 -
12110 AUBIN
05.65.43.15.09
www.rouquette-tp.com

Hôtel - Restaurant
Les Carillons
Nathalie, Florian & Assia
22 avenue Jean Jaurès 12110 CRANSAC LES THERMES
Tél. 05 65 63 02 11
Fax : 05 65 63 02 88 - LesCarillons12@orange.fr
www.lescarillons.fr

idcadeaux
Spécialiste de l'autocollant
Sérigraphie impression textile
Broderie
Impression numérique
(panneaux, banderole)
etc...
Patrick Lozano
36 bis rue Edouard Vaillant - 12300 DECAZEVILLE
05 65 43 04 55 - 06 30 80 96 91
pat.idcadeau@gmail.com
www.idcadeaux-serigraphie.com

EURL PHARMACIE MISTRAL
Location & Vente de
Matériel Médical
Orthopédie
Livraison gratuite
à domicile
05 65 63 01 16
6 rue du 1er Mai
12110 CRANSAC LES THERMES

SARL BOUTEILLE & Fils
CHARPENTE • COUVERTURE ZINGUERIE • MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE ZINGUERIE
MENUISERIE
05 65 63 01 48
bouteille.fils@orange.fr
12110 CRANSAC
LES ISSARDS

Sarl PLANAT et FILS
Le Puits XII - 12110 CRANSAC
Tél. 05 65 63 00 30
sarlplanat@orange.fr
**CHAUFFAGE
SANITAIRE
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
ENTRETIEN ET DEPANNAGE**
Accompagnement aux subventions
énergétiques gouvernementales
RGE QualiPac RGE QUALIGAZ QUALIBAT



OPTIQUE RENAUD

2ème paire offerte*
Déplacement à domicile
sur demande

Decazeville 23 rue Cayrade

Lundi 14h00-18h30
Mardi au Samedi : 8h30-12h15 / 13h45-19h00

Tél. 05 65 43 09 37



optique.renaud@orange.fr
www.optique-renaud.fr



AUDITION RENAUD

Aides auditives - Casques TV
Téléphones amplifiés
Protections auditives
TEST AUDITIF gratuit*

Decazeville 39 rue Cayrade

Lundi après-midi au Samedi matin
8h30-12h00 / 14h00-18h30 - Fermé le jeudi matin

Tél. 05 65 63 60 41

* à but non médical



Je m'appelle
Ludivine PARISSAUX

Entrepreneur Individuel
Conseillère indépendante
en immobilier

**AVIS DE VALEUR
OFFERT**



**Vous désirez vendre ou acheter
un bien immobilier ...
Je suis à votre disposition**

06 30 19 45 72

l.parisseaux@bl-agents.fr

Vous connaissez **un voisin, un ami,**
quelqu'un qui vend son bien immobilier ?
Informez-moi et vous serez rémunérés.

Intermarché

SUPER



CRANSAC - VIVIEZ - FLAGNAC



AV. DU 19 MARS 1962 LA CAYRONIE - 12110 CRANSAC - 05 65 63 10 18

CHEM. DE LAUBARÈDE - 12110 VIVIEZ - 05 65 43 33 11

RD 963 LIEU DIT LA PLANQUE - 12300 FLAGNAC - 05 65 43 90 01

**HORAIRES
D'OUVERTURE**

CRANSAC - VIVIEZ : Tous les jours : 8h30 à 19h30 - Le Dimanche : 09h à 12h
FLAGNAC : Tous les jours : 9h-12h30 et 14h-19h - Le Dimanche : 09h à 12h

GARAGE CBM CAZOR

MECANIQUE GENERALE VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Neuf et Occasion AUTO - AGRI MOTOCULTURE

Lieu dit Guizonie 12110 CRANSAC

06 86 75 93 21

Hôtel du Parc

HÔTEL • RESTAURANT

Florence et Philippe Astor



11 rue du Général Artous - 12110 CRANSAC-LES-THERMES
Tél. 05 65 63 01 78 • Fax : 05 65 64 47 96
hotelduparccransac@orange.fr - www.hotelduparc-cransac.com